

KOSMOS SOLUTIONS ANTI NUISIBLES

127, rue Amelot 75011 PARIS

01 84 60 15 60

contact@kosmos-3d.com

Site web : www.kosmos-3d.fr

ID Client :

Madame LE CORRE Gaëlle

20 rue du Mont Cenis

75018 PARIS

Votre représentant commercial : GRANADA RIOS

Kevin

Adresse d'intervention : 20 rue du Mont Cenis, 75018 PARIS

Description de la prestation	Qté	PU €HT	Total € HT
Catégorie : LUTTE ANTIPARASITAIRE			

Détection canine - punaises de lit Détection punaises de lit Cymex lectularius à tous les stades, œufs, larves, adultes sans déranger le mobilier et sans aucune préparation préalable. Envoi des résultats au format pdf. Définition d'un plan de lutte adapté.	1	262.73	262.73
--	---	--------	--------

Total HT	262.73 €
TVA 10%	26.27 €
Total TTC	289.00 €

Moyen de paiement : Paiement par lien CB, chèque ou espèces.

Date du devis : 07/04/2026

Date de validité : 3 mois

Garantie : 6 mois

Conditions générales de vente & RIB

Facturation et règlement : Celle-ci est établie à la fin des travaux et dès réception du paiement, ou dans le cadre d'un traitement en plusieurs interventions, le règlement doit être effectué dès le premier rendez-vous.

Garanties : Sous réserve du respect du protocole de préparation notre programme de protection couvre une garantie de moyens pour une durée de **6 mois** à compter du dernier passage, l'ensemble des fournitures et moyens nécessaire à l'achèvement de la prestation est pris en charge à nos frais, reste à votre charge le déplacement pour un montant de 55€TTC.

Pénalités : En cas d'annulation de rendez-vous non avisé au moins 4h00 avant l'intervention ou un rendez-vous non honoré par le client, un montant forfaitaire de 60€ TTC sera exigé. Pour satisfaire à la loi de Modernisation de L'Economie 2008-776 du 4 août 2008, le client sera de plein droit redevable sur les sommes impayées d'intérêts de retard de paiement égaux au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points. Toute somme non payée entraîne de plein droit, sans qu'il soit besoin de mise en demeure : l'exigibilité de toutes les créances non échues, l'arrêt immédiat de toutes prestations et l'annulation de toutes garanties. A compter du 1er janvier 2013, le décret 2012-1115 du 02/10/2012 prévoit qu'en cas de retard de paiement, outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros pourra être exigée de plein droit.

Litiges : Tout litige relatif à l'exécution ou l'interprétation de la présente convention, non résolu à l'amiable entre les Parties, sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, y compris en matière de référé ou d'une pluralité de défendeurs.

Clause d'exonération de responsabilité : Les parties reconnaissent et conviennent que, lors de l'exécution de la prestation, toute tâche ou résidu susceptible d'apparaître lors de l'application de produit ne pourra engager la responsabilité de la société.

Clause Pénale : En cas de manquement persistant, cinq jours après la réception d'une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet, une indemnité égale à 1000€, outre les intérêts légaux et frais de judiciaires éventuels, sera exigible du débiteur, sans préjudice du droit à des dommages et intérêts au bénéficiaire créancier.

Coordonnées bancaires

Banque : BNP PARIBAS. **Propriétaire du compte :** KOSMOS SOLUTIONS ANTI-NUISIBLES
Code IBAN : FR76 3000 4016 4600 0101 2393 949 / **Code BIC/SWIFT :** BNPAFRPPXXX

Si accord, merci de bien vouloir nous retourner le présent devis dûment daté et signé.
Toute prestation « démarrée » implique automatiquement l'acceptation du présent devis

Pour KOSMOS 3D	Pour LE CORRE Gaëlle
GRANADA RIOS Kevin	Nom et signature :

Découvrez nos autres services sur notre site internet

Rongeurs, blattes, puces, punaises de lit, guêpes, frelons etc...

www.kosmos-3d.fr